



tripalium
.com

Social Conseil Entreprise

TEL: 01 39 14 37 56 FAX: 01 39 14 38 09

International : TEL+33 1 39 14 37 56 FAX+33 1 39 14 38 09

Internet ≡ <http://www.tripalium.com>

E-mail ≡ contact@tripalium.com

Présentation de TRiPALiUM :

UNE PLATE-FORME DE VEILLE JURIDIQUE ET SOCIALE & UN CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE .
--

DEJA UNE HISTOIRE

L'expérience de TRiPALiUM repose sur la mise en ligne en 1997 d'un manuel de cours de droit du travail (droit du travail et gestion sociale de l'entreprise 600 p) dont l'accès a été proposé à des étudiants d'Yvan Loufrani dans les écoles ou il enseignait.

La première expérience remonte à l'année scolaire 97/98 à l'IPAG Paris. Cette école de commerce dispose d'une section de ressources humaines en quatrième année. Les effectifs de l'électif étant insuffisants pour l'ouverture de l'option, l'école pour respecter ses engagements propose à ses étudiants (Paris, Nice) de s'inscrire dans une autre option et de suivre le cours de droit du travail en ligne.

Expérience réussie qui n'a pu être reconduite , les effectifs devenant suffisants l'année suivante. C'est en 1998, qu'il est proposé à des étudiants de l'ENGDE (école d'expertise comptable) de retrouver les annales de cours et les cas sur internet et de fil en aiguille, tous les étudiants d'Yvan Loufrani trouvé un espace accessible sur TRiPALiUM en complément de leur formation en présentiel .

Parallèlement , des internautes ayant découverts ces possibilités ont demandé à faire financer une formation en ligne sous forme d'autoformation avec tutorat.

Une formation, c'est bien mais après ? La formation ne s'arrête jamais surtout dans une matière aussi vivante que le droit du travail. Le concept de TRiPALiUM était né : de l'information à la formation, TRiPALiUM Plate-Forme de veille juridique et sociale des ressources humaines.

DE L'INFORMATION A LA FORMATION

Plate-forme de veille juridique et sociale, TRiPALiUM <http://www.tripalium.com> offre toute la palette et l'environnement d'une formation en gestion sociale de l'entreprise. **De l'information continue - Infos-flash - à la formation continue - stages combinant virtuel**

et présentiel , TRiPALiUM s'est affirmé comme le portail indispensable de tout professionnel des ressources humaines. Distingué en mars 2000 par la remise des *Webtrophées de la formation*, TRiPALiUM développe en partenariat avec L'ESCEM (sup de co Tours) et d'autres écoles dont le DESS de psychologie sociale d' Angers (IPSA de l'UCO) et le DESS d'ingénierie des ressources humaines de Paris V
<http://www.tripalium.com/bienvenue/formation.htm> des formations en droit du travail sous forme d'e-learning .

TRiPALiUM propose des services riches dans leur contenu (documentation, cours, jurisprudence en ligne) et originaux dans leur approche (service d'emploi, rubrique culturelle, jeux) en mettant l'accent sur une communauté d'intérêts liée au " juridique social " et aux " ressources humaines " .

TRiPALiUM a ainsi constitué un véritable centre de ressources en ligne pour la formation.

TRiPALiUM apporte aux internautes le supplément d'âme qui manque aux sites de vente en ligne.

> INFOS-FLASH

Service hebdomadaire de veille juridique et sociale, distribué par e-mail aux abonnés en ayant exprimé le choix, les Infos-flash <http://www.infos-flash.com/bienvenue/infos-flash.htm> constituent l'élément idéal de sélection d'informations pour les directions des ressources humaines et les cadres exerçant des responsabilités en matière de gestion sociale.

Lus par les experts-comptables, avocats, juristes, conseillers prud'hommes, syndicalistes, responsables de ressources humaines, responsables de formation, cadres et chefs d'entreprise, les Infos-flash sont le prolongement et le complément de TRiPALiUM. 7000 abonnés http://www.c-neuf.com/regie_trip/profil.htm reçoivent chaque semaine les Infos-flash .

> E-LEARNING

Le concept de formation de TRiPALiUM repose sur deux postulats :

1. on ne peut pas tout enseigner en ligne
2. plus on rajoute de technologie dans le système de formation, plus le contact humain est indispensable. Internet ne fait que générer de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de motivation.

C'est pourquoi , TRiPALiUM propose dans ses produits de formation en ligne une combinaison " **virtuel/reel** " en offrant soit une possibilité de **tutorat**, soit une possibilité de **présentiel**.

> DISTINCTIONS

<http://www.tripalium.com/presse/>

" TRiPALiUM , la plateforme des ressources de la semaine " site de la semaine 01 Informatique du 17 mars 2000.

" un espace pour poser des questions sur le droit social " Entreprises et Carrieres fevrier 99

" Un site incollable sur l'actualité juridique, on en rêvait, un juriste l'a fait ..." Biba mars 2000

- " TRiPALiUM , portail sur la réglementation sociale de l'entreprise pour l'emploi et la formation .." Internet et Entreprise N°3
- " salariés ! découvrez vos droits en un seul clic " TRiPALiUM , site de référence Webmagazine N°11
- " désormais, il faut ajouter TRiPALiUM à vos outils de recherches et d'information " Lettre sociale des chefs d'entreprise et des employeurs N°114
- " une plateforme d'information dédiée au droit social" L'essentiel du management - Novembre 1999
- " un site très ergonomique et richement documenté " Internet professionnel N° 37
- " travail , emploi , formation tel est le trio gagnant de TRiPALiUM " Netsurf N°43

TRiPALiUM a été sélectionné parmi

- le guide des meilleurs sites de Microsoft comme " le spécialiste du droit du travail et des ressources humaines ",
- l'annuaire des meilleurs sites pour l'entreprise , le guide des 90 sites de Ressources Humaines d'Entreprises et Carrières, le guide des sites juridiques etc ...

TRiPALiUM a reçu les Webtrophées 2000 de la formation lors de la convention Top RF qui se tenait à la cité des sciences et de l'industrie de la Vilette les 1^{er} et 2 mars 2000

EQUILIBRE PRESENTIEL (collectif) / COURS EN LIGNE

La " production " d'un cours en ligne est une migration de contenu , de savoir et de savoir-faire. Elle re-produit le cours en présence d'étudiants présents, actifs, réactifs en cours virtuel ou les étudiants peuvent être présents, peuvent être actifs et réactifs.

Mise en ligne d'un cours

Dans un **séquence de cours classique de trois heures**, l'enseignant anime, illustre son cours l'adapte en fonction de son auditoire. Rien de tel dans le cours en ligne, tout l'enseignement doit être calibré, " pré-digéré " , la réponse doit précéder la question.

Par exemple, dans un cours en présentiel , l'enseignant pose la question suivante :

" la période d'essai, dans un contrat de travail est-elle obligatoire ? toutes les réponses sont possibles et l'enseignant pourra " jongler " avec elles pour amener les étudiants à la réponse. Dans un cours en ligne, la question devra être formulée autrement : la période d'essai dans un contrat de travail est toujours obligatoire : vrai ou faux ?

La mise en ligne d'un cours suppose donc non seulement , la simple retranscription du cours en ligne (l'équivalent de la prise de notes) mais aussi , un questionnement de type " quizz " à la fin de chaque paragraphe. Ces quizzs doivent permettre de mesurer sa progression et le retour arrière ou le saut futur.

Partant de ce constat, la mise en ligne d'un cours doit épargner et " certifier " la prise de note. L'étudiant pouvant se concentrer sur l'essentiel : le raisonnement.

Consulter un cours en ligne, c'est s'épargner la copie de notes qu'il faudra de toute façon vérifier.

Consulter un cours en ligne c'est avoir la certification de son contenu, puisque c'est l'enseignant qui l'a rédigé.

04/06/2001

F:\Yvan\S.C.E.00\Contrats et conventions\conventions de formation\cycle de legislation\presentation-tripalium.doc

Partant de ce principe, la mise en ligne de cours se fait dans les conditions suivantes :

1. L'enseignant , à la fin de son cours en présentiel, fournit les notes de cours certifiées à jour en format texte.
2. Ces notes sont mises en format HTML pour permettre la consultation en ligne.
3. L'enseignant valide la consultation en ligne et commence la lecture " hypertexte " . Il s'agit de relire ses notes et d'ajouter les liens hypertextes pouvant l'enrichir + des quizzes de validation de la progression.
4. Un travail d'iconographie et d'ergonomie doit prendre le relais.

A ce stade, le cours en ligne apporte le " **plus internet** " par les liens hypertextes et évite la prise de note. Il supprime les contraintes d'espace-temps. Inconvénient, l'interactivité a disparue, elle sera remplacée par un forum (questionnement asynchrone) et un chat (questionnement synchrone)

Ainsi, un séquence de trois heures de cours en présentiel donne lieu à la remise de 18 pages en format texte. Ces 18 pages déclinées en html avec liens hypertextes et quizzes donnent naissance à une première séquence d'autoformation.

Plusieurs séquences formant un module.

L'étudiant ne passe pas tout son temps devant l'écran, il doit pouvoir y accéder à son rythme selon ses envies et pourra consulter le cours en papier (format PDF).
Le format PDF devient ainsi une photocopie du cours en ligne à un moment donné. L'étudiant bénéficiera des mises à jour entre deux envois PDF par la consultation du cours en ligne.

Equilibre présentiel / cours en ligne : 2/3, 1/3

Peut-on suivre un cours en ligne à titre individuel ?

Bien entendu ! Une progression individualisée avec les mêmes outils peut être organisée. Un tuteur remplace le présentiel et valide le cursus.

La re-production en ligne d'un cours ne permet d'éviter que la prise de notes. Laisser un étudiant seul devant un écran est le condamner à l'échec et à une perte de temps.
Exemple : laissez seul un salarié face à légifrance pour la consultation du code du travail et la recherche de la définition du motif économique. Par les outils de recherche, il trouvera l'article désiré. Mais qui lui dira que cet article a été complété par des arrêts de la chambre sociale de la cour de cassation ? et que la réponse trouvée ne peut être que partielle ?
Le présentiel est nécessaire pour mettre l'étudiant sur les rails, pour lui montrer les "serrures" et" les clés "qui les ouvrent !

Sur un module de cours en présentiel de 18H, avec une mise en ligne totale des 18 h le présentiel nécessaire s'avère être de 12 H. Ces 12 H comprennent la validation des acquis. Hors validation des acquis, une dizaine d'heures est encore nécessaire.

Comment s'articule une séquence de présentiel lorsque le cours est en ligne ?

Les séquences de présentiel se suivent et ne se ressemblent pas !

Séquence 1

La première séquence doit être formulée en deux temps, **un premier temps de prise de contact classique** (la mise en ligne doit pratiquement être occultée) de façon à sécuriser l'étudiant. Le **deuxième temps doit être consacré à la prise en charge de l'outil informatique**, à la navigation sur internet et sur le site de mise en ligne du cours. A la fin de cette première séquence, il est recommandé de donner rendez vous sur le " Chat " pour les questions qui n'ont pu être posées.

Séquence 2

La seconde séquence doit être à un intervalle rapproché de la première. Elle se déroule à nouveau en **deux temps : premier temps, un cours classique; deuxième temps, un choix de validation de la progression.**

Validation des acquis

La validation se fait selon un *principe de contrôle continu avec partiel terminal sous forme de cas pratiques.*

Dans les inter-sessions entre deux présentiels, un espace quizz d'entraînement est ouvert aux étudiants, ils peuvent s'entraîner en ligne, des corrigés leurs sont proposés. Ces quizzs sont bâtis selon le même format : 5 questions sont posées avec cinq réponses possibles, tout peut être bon, tout peut être faux (ce qui explique la cinquième question posée lorsque tout est faux) .Pour valider une question (4 points), toutes les bonnes réponses doivent avoir été fournies.

Un quizz papier reprenant certaines de ces questions devra être fait en 10mn en début de cours présentiel. Il sera validé et entrera dans le contrôle continu.

Les étudiants devront aussi choisir un thème (qui peut être le thème de leur mémoire) sur lequel ils devront , dans les semaines qui suivent cette deuxième séquence, **rédiger un article de veille** (validé par leur professeur responsable). *Ils devront s'engager à maintenir cet article à jour, à l'enrichir, pendant tout le temps de leur formation. L'ensemble des articles est publié et accessible à tous les internautes dans une Gazette en ligne (la Gazette sociale <http://www.tripalium.com/gazette/>) . Les étudiants sont ainsi responsabilisés sur leurs écrits dont ils sont responsables (adieu copier/coller) mais aussi intéressés : non seulement, ils seront lus et contactés (adresse mail) mais pourront être aussi employés (leur CV est attaché).*

Articles de veille et quizzs entrent dans la validation de leur contrôle continu.

Un partiel de fin d'année des plus classiques est organisé et compte pour moitié dans la note finale.

Séquence 3

Quizz papier de 10 mn. Cours. Le cours est en fait une animation sous forme de cas et de travail sur documents (en l'espèce, travail sur des arrêts de la cour de cassation). Cette animation doit faire ressortir toutes les difficultés de raisonnement auxquelles le praticien peut être confronté. Tous les thèmes abordés pourront être retrouvés en ligne sous forme didactique. Un rendez vous de questionnement sur le " chat " est organisé et il est demandé aux étudiants de choisir des cas pratiques dans la base de cas et de s'y entraîner. Un forum inter-sessions est ouvert entre les séquences de présentiel. Chaque question posée est automatiquement transmise à tous les participants, chacun peut y répondre et lire les réponses de chacun. A la fin de la séance, un programme de travail pour la séance suivante est proposé.

Séquence n+
Cf. séquence 3

Séquence de validation

Un quizz général est proposé + partiel sous forme de cas pratique.